



C.P.A.S. de Meix-devant-Virton

Programme Stratégique Transversal - PST

Législature 2018-2024

Table des matières

Introduction.....	2
Références légales.....	2
Notions principales.....	3
Approche conceptuelle	4
Description des objectifs stratégiques	5
Volet externe.....	5
Volet interne.....	5
Listing des objectifs opérationnels par objectifs stratégique	6
Volet externe.....	6
Volet interne.....	7
Fiches actions	8
La matrice	8
Annexes	9
Déclaration de politique sociale de Mme La Présidente, Patricia RICHARD	9

Introduction

A compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

Le PST est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le conseil de l'action sociale et l'administration. Il est soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci et il peut être actualisé en cours de législature.

Le PST est publié et mis en ligne sur le site internet de l'institution. Si le CPAS ne dispose pas de son propre site internet, son PST est mis en ligne sur le site internet de la commune.

Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
- et l'augmentation de la transparence autour de l'action de l'institution.

Références légales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le CDLD à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Obligations	C.P.A.S.
Déclaration de politique	L.O 27ter, §1 ^{er} ; Le Conseil dans les 2 mois de son installation – publication site internet
PST	L.O 27ter, §1 ^{er} ; Le Conseil (ou le BP) dans les 6 mois de son installation (9 mois). Présentation et débat – publication site internet
Evaluation mi-mandat	L.O 27ter, §2 – Conseil ou BP + Conseil
Evaluation terminale	L.O 27ter, §2 – Conseil sur base rapport d'exécution du CODIR. Transmis conseil pour prise d'acte dans le semestre suivant renouvellement complet.

Notions principales

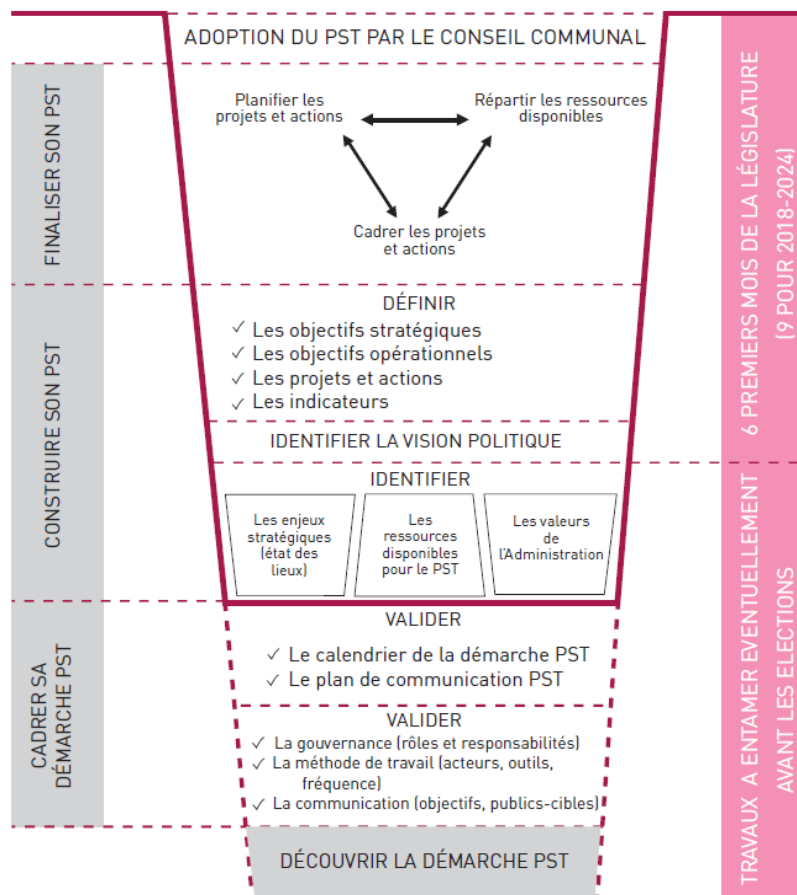
« Le PST, c'est quoi ?

Le PST est une démarche de gouvernance locale qui vise à planifier les politiques locales en y incluant un processus d'évaluation.

Le PST permet donc de mener une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'**objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels** eux-mêmes concrétisés par des projets/actions. La stratégie s'accompagne d'une planification des objectifs et/ou des actions. Le PST est conçu comme une démarche évolutive, qui doit faire l'objet d'une évaluation en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction de différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins, des circonstances imprévues. Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permettra de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et, le cas échéant de rectifier le tir. »

Afin d'illustrer les propos, il est proposé à la réflexion le schéma ci-dessous afin de mettre en évidence les trois étapes importantes, à savoir :

1. Cadrer sa démarche PST ;
2. Construire son PST ;
3. Finaliser son PST.



Approche conceptuelle

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...);
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Il **fixe** le cadre. Le PST est un outil de gouvernance locale qui permet de fixer le cap de l'action locale ainsi que le périmètre des actions et projets que l'on souhaite réaliser au cours de la législature pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixés. Le projet politique ainsi défini offre un cadre de travail clair pour les agents.

Il induit une nouvelle **culture de gestion**. Développer un PST suppose de remettre en question ses pratiques et d'adopter une nouvelle culture de gestion fondée sur la planification, l'évaluation et la communication.

Il repose sur un **dialogue constructif entre mandataires politiques et grades légaux** afin de traduire la vision politique en projets et actions concrets. Le PST est un outil partagé qui fixe les objectifs politiques et la manière de les atteindre.

Il **fédère** les acteurs. Le PST fédère l'autorité politique, l'administration et les partenaires autour d'un projet en leur offrant un cadre mobilisateur. La mobilisation de toutes les compétences, celles du corps politique, celles de l'administration ainsi que celles des partenaires (associations, institutions paralocales, syndicats, citoyens...) est une des clefs du succès du PST.

Il implique une **vision à long terme**, prospective. La démarche PST permet d'identifier les enjeux pour mieux anticiper.

Il vise à **optimiser l'utilisation de toutes les ressources** (budgétaires, patrimoniales, humaines) et à gagner du temps, à terme.

*** **

Comment y arriver ? La vision politique ayant été donnée dans le cadre de la « *Déclaration de politique sociale* », il y a lieu ensuite de définir les objectifs stratégiques. Chacun d'entre eux est décliné en objectifs opérationnels, et à leur tour, seront déclinés en actions. Cette méthode de l'entonnoir est une approche simple permettant de travailler en cohérence avec toutes les ressources disponibles.

Dans le PST, deux volets cohabitent pour structurer le tout, à savoir :

- Le volet externe : centré sur les actions et missions du Centre en direction du public cible
- Le volet interne : centré sur la dynamique de l'administration et son fonctionnement

Description des objectifs stratégiques

Le travail de définition des objectifs s'est fait en étroite collaboration entre l'autorité politique et le Directeur général. Le but était d'avoir une vision croisée et poser le cadre.

Les agents du C.P.A.S. seront amenés à appréhender les différents objectifs et de les faire vivre dans leur quotidien. Lors des réunions d'équipe, un point PST sera à l'OJ afin d'évaluer régulièrement les actions et les avancées.

Voici ci-après les objectifs stratégiques du volet externe et interne :

Volet externe

OS1 : Être un C.P.A.S. qui communique positivement et activement vers les habitants de sa commune

OS2 : Être un C.P.A.S. qui offre des services répondant aux besoins de la population

OS3 : Être un C.P.A.S. qui renforce les synergies et le travail en réseau

OS4 : Être un C.P.A.S. favorisant l'accès à un logement digne

OS5 : être un C.P.A.S. maintenant et renforçant son offre de service en faveur de la population

Volet interne

OS1 : Être un C.P.A.S. engagé dans un processus de bonne gouvernance

Listing des objectifs opérationnels par objectifs stratégique

Volet externe

OS1 : Être un C.P.A.S. qui communique positivement et activement vers les habitants de sa commune

OO/01	Varié les canaux de communication pour toucher un maximum de citoyen.nes
OO/02	Revaloriser l'image du C.P.A.S. en communiquant davantage sur les différents services et aides à la population, et ce en garantissant plus de confidentialité
OO/03	Organiser des permanences décentralisées vers les localités de la commune avec des thématiques précises (Fonds mazout, promotion des services, ...)

OS2 : Être un C.P.A.S. qui offre des services répondant aux besoins de la population

OO/01	Offrir un service qui accueille toute personne dans un espace lui permet de conserver son autonomie, et ce tout en luttant contre l'isolement social
OO/02	Accompagner toutes les personnes aidées dans un suivi de fond quant aux problèmes liés aux consommations énergétiques de leur logement
OO/03	Favoriser, dans les suivis d'insertion socio-professionnelle, des démarches d'accompagnement par objectifs avec une méthode d'évaluation continue

OS3 : Être un C.P.A.S. qui renforce les synergies et le travail en réseau

OO/01	Favoriser toute collaboration en réseau (autres C.P.A.S., services sociaux, ...) permettant l'efficacité des actions menées (coordination sociale, relais sociaux, Croix-Rouge, ...)
OO/02	Collaborer activement au projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » dans le but de faire émerger des opportunités nouvelles pour les bénéficiaires
OO/03	Poursuivre et intensifier le travail de collaboration avec les services communaux afin de rendre les services rendus à la population les plus efficaces possibles

OS4 : Être un C.P.A.S. favorisant l'accès à un logement digne

OO/01	Poursuivre la démarche qualité de la mise en location des logements en gestion par le Centre (urgence et insertion) afin de répondre aux problématiques sociales
OO/02	Accepter toute opportunité permettant la rénovation, la transformation et/ou l'amélioration de logement existant afin de créer du logement digne sur le territoire communal

OO/03	Accompagner durablement les bénéficiaires - et collaborer avec les services existant pour accompagner les bénéficiaires - dans la recherche d'un logement stable
-------	--

OS5 : **Être un C.P.A.S. maintenant et renforçant son offre de service en faveur de la population**

OO/01	Maintenir, autant que faire se peut, le service « Titres-services » en y apportant un cadrage de travail nécessaire, en réalisant une évaluation quant au service rendu, en retravaillant les conventions
OO/02	Maintenir, voir réduire, le déficit du service « Titres-services » sous un seuil raisonnable
OO/03	Poursuivre et améliorer continuellement le service « Meix-Mobile », en rendant le service accessible, efficace et fluide dans son utilisation
OO/03	Ouvrir un service « Laverie automatique » accessible aux habitants de la commune au sein de l'ancien presbytère de Meix-devant-Virton
OO/04	Ouvrir un service « Atelier de repassage » accessible aux habitants de la commune au sein de l'ancien presbytère de Meix-devant-Virton
OO/05	Mettre sur pied un espace « social » au sein de l'ancien presbytère de Meix-devant-Virton permettant l'émergence d'initiative telle qu'une penderie solidaire, frigo solidaire, ...

Volet interne

OS1 : **Être un C.P.A.S. engagé dans un processus de bonne gouvernance**

OO/01	Améliorer le bien-être au travail et les conditions du travail des agents
OO/02	Améliorer et intensifier les procédures de travail des services du C.P.A.S.
OO/03	Mettre sur pied un outil dynamique de mesures permettant de réduire les dépenses quotidiennes et d'optimiser les recettes, ceci en s'inspirant des recommandations du CRAC
OO/04	Mettre sur pied le contrôle interne du Centre, et ce en rendant l'outil dynamique et évolutif dans le temps
OO/05	S'emparer des 17 objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de toutes les actions menées par les agents du C.P.A.S. (projets, suivis sociaux, achats, ...)

Fiches actions

La matrice

FICHE PROJET				
Référence	Libellé			Statut
				En cours
Date de la dernière mise à jour				Début
31/07/2019				26/05/2019
				Fin
				31/12/2019
Objectif Stratégique lié				
Objectif Opérationnel lié				
Description				
Contexte	Périmètre	Risque(s)		
Intervenants		Livrables attendus		
Chef de projet				
Sponsor				
Equipe projet				
Mandataire responsable				
Com. d'accompagnement				
Partenaires				
Ressources nécessaires		Plans communaux concernés		
Humaines				
Budgétaires				
Météo				Commentaire(s)
Délais	Contenu	Ressources	Globale	
Taux d'avancement				
				%

Annexes

Déclaration de politique sociale de Mme La Présidente, Patricia RICHARD

Déclaration de politique sociale 2018-2024

Introduction

Le C.P.A.S. a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles les aides nécessaires afin de leur permettre de vivre dignement : une aide palliative, curative et/ou préventive, sous une forme matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Dans le contexte économique actuel, où la précarité rythme le quotidien de bon nombre de familles de nos communes, le rôle d'un C.P.A.S. est essentiel pour faire face à ces nouveaux défis de société. C'est dans ce contexte que je souhaite inscrire ma déclaration de politique sociale 2018-2024.

Quelques actions du C.P.A.S. déjà en place :

En matière d'énergie :

- Guidance énergétique
 - o Projet PAPE 2019-2020 (plan d'action préventive en matière d'énergie) : nous bénéficions d'un subside pour financer l'amélioration de l'isolation des habitations, organiser des formations afin d'informer le public sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et la maîtrise des consommations, faire passer un auditeur énergétique chez les particuliers, etc. ;
 - o Fonds mazout : octroi d'une allocation financière pour permettre aux bénéficiaires de chauffer leur logement ;
 - o Fonds Social de l'eau : il permet d'intervenir dans le paiement des factures d'eau que les personnes ne savent pas prendre en charge ;
 - o Fonds social gaz et électricité : octroi d'aides sociales destinées à payer des factures relatives à leur fourniture en énergie ;
 - o Maintien d'une borne de rechargement pour les compteurs à budgets.

En matière de gestion de ses finances et dettes :

- Médiations de dettes ;
- Gestions budgétaires : nous gérons pour vous, votre argent afin de faire correspondre vos dépenses à vos charges ;
- Guidances budgétaires : nous vous conseillons au niveau de vos dépenses et sur les implications éventuelles au niveau de votre situation financière.

En matière d'aide alimentaire :

- Distributions de colis alimentaires ;
- Convention de collaboration avec la Saint-Vincent de Paul permettant à cette ASBL de distribuer des vivres à la population de la commune de Meix-devant-Virton

En matière d'aide au domicile à la personne :

- Organisation du service d'aide-ménagères en Titres-Services employant des personnes de la commune ;
- Convention d'intervention financière avec l'Aide et Soins à Domicile ASBL et la Centrale de Soins à Domicile ASBL afin de permettre aux personnes bénéficiant de ces services de bénéficier d'un tarif préférentiel.

En matière de transport :

- Organisation du service du taxi Social.

En matière de logement :

- Mise à disposition de logements sociaux ;
- Mise à disposition de logements d'urgence ;
- Octroi d'aides sociales permettant de bénéficier d'une adresse ou d'une garantie locative (selon des règles à respecter) ;

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite »

Henry Ford

Nous avons le plaisir de vous exposer les grands points que nous attendons suivre durant cette nouvelle législature.

Thèmes :

1. L'aide aux personnes et aux familles

a) Objectifs :

- Offrir des services qui permettent d'aider les familles, leur permettre de bénéficier d'aides supplémentaires dans notre commune ;
- Améliorer la mobilité de nos concitoyens ;
- Informer de manière adéquate la population ;
- Aide dans les démarches administratives.

b) Actions :

- Création d'une centrale de repassage dans notre commune avec possibilité de mise en place d'une laverie avec un espace convivial, un frigo social et d'une boîte à livres ;
- Réflexion à propos du taxi social actuel : l'adapté dans le futur pour les personnes à mobilité réduites (chaise roulante, etc...) ?
- Améliorer la communication entre le C.P.A.S. et la population. Pour une meilleure connaissance et information de celle-ci nous créerons un compte Facebook et rédigerons un dépliant de présentation de nos services pour nos concitoyens ;
- Mise en place d'un écrivain public.

2. Vieillesse de la population

a) Objectifs :

- Force est de constater qu'il existe une forte demande en matière de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Nous souhaitons répondre à ce besoin.
- Lutter contre l'isolement social de nos aîné(e)s.

b) Actions :

- Constructions de logements entièrement adaptés aux aîné(e)s dans l'esprit d'un quartier spécialement conçu pour eux. Un parc, un jardin, un poulailler, etc. y seront adjoints afin de leur permettre de rester actif et de participer, s'ils le souhaitent, à des activités collectives.
- Création dans ce même quartier d'un centre de jour de proximité pour tous les concitoyens de notre commune afin de proposer un cadre d'activités qualitatives et conviviales et de lutter contre l'isolement de nos aînés. Ce projet se veut d'une grande dimension sociale. Des partenariats avec la maison d'accueil communautaire de Rossignol par exemple seront recherchés. L'encadrement sera réalisé par des éducateurs dynamiques.

3. Réinsertion socio-professionnelle

a) Objectifs :

- Mieux accompagner les personnes bénéficiant d'un droit à l'intégration sociale dans les différents circuits du travail ;
- Assurer des guidances dans différents domaines afin de rendre davantage les personnes autonomes et responsables.

b) Actions :

- Réinsérer et resocialiser les personnes par le retour au travail, prise de contact avec les employeurs, évaluations fréquentes des situations des personnes suivies ;

4. La coordination et le partenariat

a) Objectifs :

- Développer des synergies avec divers partenaires pour mettre en place des projets plus ambitieux.

b) Actions :

- Politique socio-culturelle (chèque cinéma, réduction du tarif pour la plaine de vacances) ;
- Politique socio-sportive (de type chèque sport,...) ;
- Service de logement et création de nouveaux logements en collaboration avec la commune (ZACC)
- Renforcement des synergies C.P.A.S./Commune

Conclusion

Le conseil de l'action sociale est désireux et déterminé de mener à bien ces actions. Si certains projets ne demandent pas beaucoup de moyens financiers, il n'en va pas de même pour d'autres. Il faudra dès lors, recourir au maximum aux subsides éventuels et aussi nous tourner vers la commune pour renforcer nos partenariats.

Comme vous le voyez, le C.P.A.S. de Meix-devant-Virton, se veut dynamique et à l'écoute afin d'apporter à la population l'aide sociale dont elle a besoin, en continuant d'innover !